Informations de base

2005/2571(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'appel mondial à l'action: Abolissons la pauvreté **Subject** 4.10.05 Inclusion sociale, pauvreté, revenu minimum 6.30 Coopération au développement **Zone géographique** Pays ACP	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2668	2005-06-13
Affaires économiques et financières ECOFIN	2666	2005-06-07

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
07/06/2005	Débat au Conseil		
13/06/2005	Débat au Conseil		
06/07/2005	Décision du Parlement	T6-0289/2005	Résumé
06/07/2005	Résultat du vote au parlement		
06/07/2005	Débat en plénière		
06/07/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2571(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0248/2005	04/07/2005	
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0249/2005	04/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0398/2005	06/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0402/2005	06/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0403/2005	06/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0406/2005	06/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0407/2005	06/07/2005	
Proposition de résolution		B6-0410/2005	06/07/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0289/2005 JO C 157 06.07.2006, p. 0099-0397 E	06/07/2005	Résumé

Résolution sur l'appel mondial à l'action: Abolissons la pauvreté

2005/2571(RSP) - 06/07/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution commune, les députés se félicitent que la Présidence britannique du Conseil de l'UE accorde la priorité au développement et à la lutte contre la pauvreté, particulièrement en Afrique. Les députés relèvent aussi le rôle déterminant de la société civile et saluent l'initiative du mouvement "Action mondiale contre la pauvreté" qui rassemble plus de 600 organisations non gouvernementales du monde entier.

Les députés se félicitent des engagements du G8 d'annuler la dette de certains pays parmi les plus endettés. Mais ils considèrent que "l'allègement de la dette n'est pas la panacée en matière de lutte contre la pauvreté". Il faut prévoir d'autres mesures, notamment l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide, la lutte contre la corruption et une plus grande transparence.

Les députés approuvent l'augmentation de l'aide européenne au développement décidée par le Conseil des 16 et 17 juin dernier. Cependant, ils préconisent une meilleure utilisation de l'aide existante et la réorganisation des priorités. Pour eux, l'UE et ses États membres devraient consacrer au moins 20% du montant de leur aide à la santé et à l'éducation. Ils soulignent l'importance d'accélérer et d'accroître l'aide à des programmes de vaccination et de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria.

L'Union européenne doit aussi veiller à ce que ses politiques internes soient en conformité avec ses engagements internationaux. Pour cela, elle devrait, dans le cadre du Cycle de négociations de l'OMC, avec les autres pays industrialisés, octroyer aux pays en développement un meilleur accès au marché pour les produits - agricoles, industriels ou services - et établir un calendrier pour l'élimination des aides aux exportations agricoles.

Enfin, afin d'améliorer la visibilité de l'action de l'Union en matière d'aide au développement, les députés souhaitent que l'UE finance certains objectifs, tels que la vaccination des enfants et la lutte contre le paludisme en partenariat avec les organismes concernés.